



CANEJAN EN TRANSITION1 bis boulevard Pey Arnaud,
33610 CANEJAN

Hossegor, le 08/01/2024

Objet : Projet de surf park Canéjan

Madame, Monsieur,

La Fédération Française de Surf souhaite, par la présente, présenter sa position à date sur le projet de surf park de Canéjan.

Pour la Fédération Française de Surf les vagues artificielles sont un équipement sportif qui peut trouver sa place dans le développement de la pratique du surf par des publics éloignés de celle-ci notamment pour des raisons géographiques ou pour des raisons physiques en particulier pour l'initiation de personnes en situation de handicap. Cet équipement sportif peut également, en complément de l'entraînement en milieu marin, permettre la préparation des sportifs de haut niveau.

Cependant la construction de cet équipement sportif pour obtenir le soutien de la Fédération Française de Surf doit respecter des critères environnementaux tels que :

- la récente norme expérimentale française AFNOR XP S52-900 publiée en août 2022 sur les « Installations de Vagues pour le surf », que celle-ci soit appliquée uniformément sur tout le territoire et à commencer par Canéjan.
- à l'heure où notre ministère de tutelle met l'accent sur l'élaboration d'une feuille de route sobriété hydrique du sport, le respect de la ressource « eau », la plus grande transparence sur la consommation prévisionnelle de l'équipement et des installations annexes (vestiaires, rinçage du matériel, éventuellement hôtellerie et restauration) est indispensable afin d'établir l'impact réel du surf park.

Aujourd'hui les chiffres annoncés par les promoteurs et par leurs opposants sont très éloignés, des compteurs ne sont pas installés sur les parks de même nature en fonctionnement, ceci ne permet pas à la Fédération Française de Surf de se faire une opinion sur la réalité de la consommation d'eau prévisionnelle de l'Académie de la Glisse de Canéjan.

Par conséquent nous sommes dans l'incapacité malgré les annonces initiales à date de soutenir le projet de Canéjan.

Je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jacques LAJUNCOMME Président de la FFSURF